



Fiche de demande de remboursement

Spectacle au Théâtre JACQUES TATI

Suite au confinement lié au COVID-19, le Centre Culturel Jacques Tati a été fermé au public du samedi 14 mars midi au dimanche 30 août 2020.

Les spectacles programmés sur cette période n'ont pas pu avoir lieu.

Nous proposons trois options : le report, le remboursement ou le don :

- Je souhaite reporter ma, mes places sur la saison 2020/2021.
- Je souhaite être remboursé des places achetées.
- Je suis solidaire avec l'association et je renonce à mon remboursement.

Une fiche par spectacle

Titre du spectacle :

Date de la représentation prévue :

Nombre de places achetées :

- Tarif plein :
- Tarif réduit :

Date et heure du report (voir programme 2020/2021) : /..... /..... à Heures minutes

Ou

Demande de remboursement

Nom :

Prénom :

Adresse postale (pour le chèque de remboursement) :

Mail :

N° de téléphone :

Signature :

Fiche de demande de remboursement à envoyer au Centre Culturel Jacques Tati – rue du 8 mai 1945 – 80 090 Amiens ou par mail contact@ccjt.fr avant le 30 septembre 2020.

Les remboursements se feront en octobre.